



Renouvellement de la voie ferrée: nouveau modèle de coopération

#Projets d'aménagement #Chantiers #Maintenance

Comme le volume de travaux est appelé à augmenter à l'avenir, les CFF vont professionnaliser leur collaboration avec leurs partenaires, dans le cadre d'un nouveau modèle de coopération. L'opérateur Sersa est aujourd'hui le premier partenaire à avoir obtenu le marché.



Le volume des travaux des CFF progresse constamment en raison des mesures de maintien de la substance et des étapes d'aménagement prévues et à venir. Le renouvellement de la voie ferrée est l'un des investissements récurrents les plus importants des CFF. Depuis un certain temps, les CFF effectuent ces travaux en collaboration avec des entreprises de construction de voies parce qu'ils ne disposent pas de personnel en suffisance en interne pour assurer l'entretien et le renouvellement de la voie ferrée.

Les CFF et leurs spécialistes se concentrent à présent sur les tronçons névralgiques du réseau et les zones d'appareils de voies complexes, là où l'impact des perturbations et des retards sur la clientèle est le plus important. L'exécution de ces projets complexes permet de renforcer la capacité d'intervention des équipes régionales et d'assurer la levée rapide des dérangements en cas d'événement. Les CFF préservent et développent ainsi le savoir-faire ferroviaire interne.

Simultanément, les CFF adaptent leur modèle de coopération avec leurs partenaires et assignent des packs globaux en fonction des prestations, sous la forme de contrats d'usine cadres. Avec ce nouveau modèle de coopération, les partenaires exécutent des projets de renouvellement de la voie ferrée à caractère standard élevé, entièrement sous leur responsabilité. Le rôle de la direction de la sécurité incombe cependant toujours aux CFF, qui en sont responsables. Cela permet d'optimiser la collaboration avec les partenaires de coopération et d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des travaux dans le domaine de la voie ferrée. Les partenaires bénéficient ainsi d'une sécurité contractuelle sur plusieurs années. Les CFF escomptent un renforcement de la force d'innovation et de la concurrence sur le marché libre.

Le premier appel d'offres a eu lieu en mai 2019. Le résultat de l'adjudication sera communiqué le 27 novembre 2019: le marché est adjugé à l'opérateur ARGE RSRG (Rhomborg Sersa Rail Group).